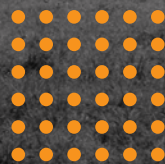


UNE ANNÉE 2019



EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - DOCUMENT APPROUVÉ



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)

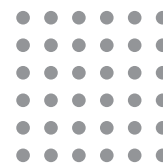


[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)

SOMMAIRE



 ÉDITO DU PRÉSIDENT	PAGE 5
 EPURES, UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE	PAGE 8
 MOMENTS IMPORTANTS EN 2019	PAGE 10
 LES MEMBRES D'EPURES EN 2019	PAGE 16
 EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU	PAGE 18
 EPURES, UN CENTRE DE RESSOURCES	PAGE 20
 LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2019	PAGE 22
 LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2019	PAGE 26
 EPURES, MEMBRE DE LA FNAU	PAGE 30
 2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'EPURES EN 2019	PAGE 34



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chaque année de renouvellement des mandats locaux est l'occasion d'un regard rétrospectif rapide. Rapide car le Conseil d'administration sortant que j'ai l'honneur de présider n'a siégé que 3 ans. Un demi mandat mais un fort dynamisme et beaucoup de chantiers, souvent essentiels pour l'avenir d'épures. Le changement du mode de cotisations et des financements, la réécriture des statuts, la mise en place de l'espace intranet dédié aux partenaires, la refonte du socle partenarial, la montée en puissance de e-observ', le portail partagé d'accès

aux données ; autant de sujets pour conforter notre outil d'ingénierie commun et nous permettre de faire face aux profondes évolutions en cours dans les collectivités où nous siégeons. Je souhaite ici remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication, leur assiduité et leurs apports aux débats. Ils ont été d'une grande richesse et d'une réelle qualité.

Ces évolutions importantes ne se sont pas faites au détriment des projets et travaux conduits à notre demande. L'équipe de l'Agence d'urbanisme s'est fortement mobilisée autour des dossiers majeurs comme des plus modestes. Que ce soit par exemple dans l'accompagnement de la révision du Scot du Sud Loire, des 3 PLUi de la Loire, de la préparation du Projet partenarial d'aménagement (PPA) de Métropole, du PLH de Forez-est, de la préparation de l'enquête ménage déplacement sur une large partie du sud loire, de la préparation du débat public sur le projet de nœud ferroviaire lyonnais (NFL) ou encore l'accompagnement de l'EPASE dans sa future stratégie, épures nous accompagne, nous les acteurs publics du territoire, dans nos démarches et nos projets, tous importants pour le développement de notre territoire.

Je n'oublie pas bien sûr les travaux conduits en réseau, qu'ils soient réalisés en A2, avec l'Agence de Lyon, en Urba4 avec les Agences régionales ou avec la FNAU, la fédération nationale. L'approche à toutes les échelles est importante car elle accompagne les pratiques sociétales déjà à l'œuvre. Elle permet en outre de mieux saisir les flux qui sont les vrais effets structurants contemporains des territoires et démontre l'importance et la force de nos coopérations.



L'équipe a fait évoluer ses modes d'intervention pour mieux accompagner nos travaux, alimenter nos réflexions et servir l'intelligence collective. Ces évolutions n'ont pas été de tout repos et je sais gré à l'équipe salariée de son engagement dans la réalisation des missions qui lui sont confiées. Les réalisations 2019 sont à cet égard, représentatives du chemin parcouru.

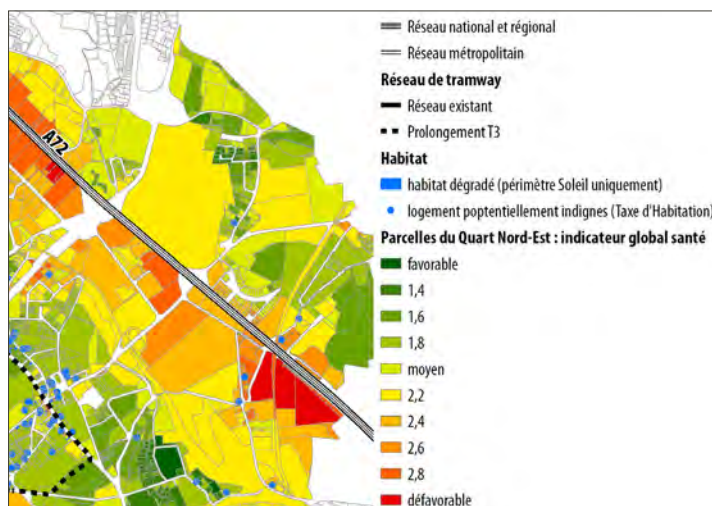
Comme entreprise de matière grise, une agence d'urbanisme n'est pas qu'un outil d'ingénierie mutualisé, elle a également une mission d'innovation des méthodes comme des sujets traités.

Aujourd'hui, santé, bien être et territoire (travaillés de longue date à epures), le patrimoine, l'écosystème économique local sont des sujets de travail. Mais on doit continuer à défricher et aller encore plus loin pour détecter les sujets de demain. Il est fort à parier que les modes de vie, le numérique comme ce qui fait une « politique du quotidien » seront à traiter car mis à l'agenda politique comme hier le développement durable ou la mobilité l'ont été.

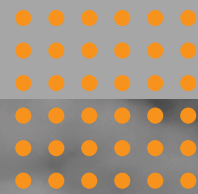
On doit continuer et aller plus loin car l'épisode que nous traversons actuellement est véritablement inédit et historique. Jamais les économies mondiales n'ont été ainsi mises à l'arrêt, frappant les territoires et, en même temps, n'ont autant révélé les richesses et ressources des territoires.

Le territoire est la matière première du travail de l'Agence d'urbanisme, notre outil commun pour nous accompagner dans les défis qui sont devant nous et nous permettre de dépasser ce qui faisait système dans « le monde d'avant » ; qui, avec ce jour nouveau, apparaissent de plus en plus comme des anachronismes territoriaux.

Jean-Pierre Berger
Président d'epures



© AJ BIAIS



EPURES UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Article L132-6 du Code de l'Urbanisme définit les missions des Agences d'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme.

Ces Agences d'ingénierie partenariale ont

notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé par décret en Conseil d'Etat ».

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Le Conseil d'Administration composé d'élus, vote un programme de travail partenarial mutualisé, suivant les priorités de ses adhérents. Il est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et sans TVA : par son financement, chaque partenaire dispose de 100 % des travaux.

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

UN RÉSEAU NATIONAL

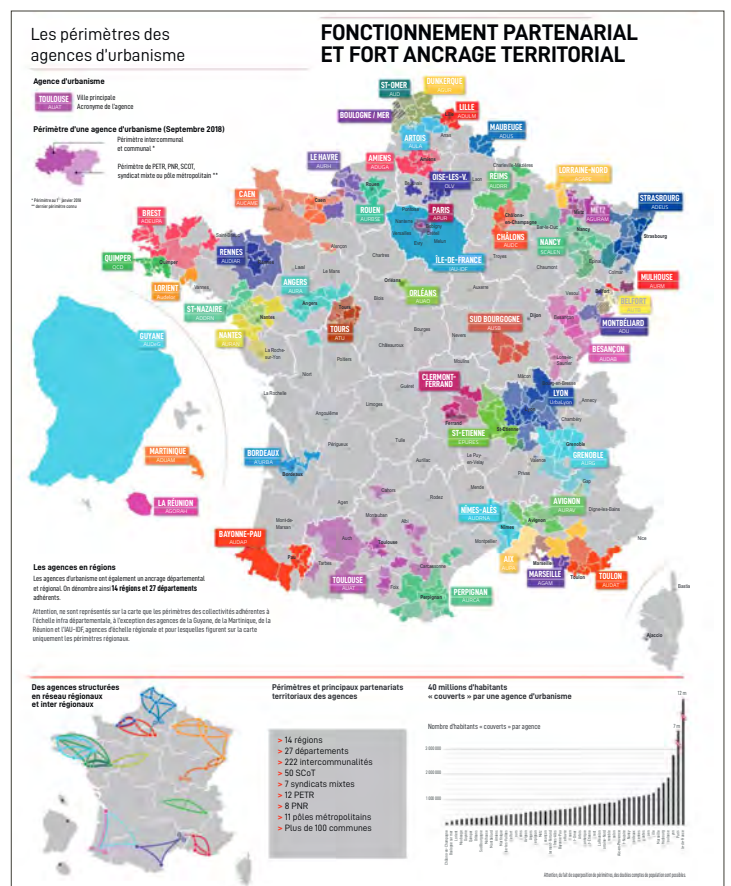
Epures fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Jean-Pierre Berger, Adjoint au Maire de Saint-Étienne, Conseiller communautaire, est Président d'epures depuis le 14 mars 2017.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par le Bureau, composé de 11 membres.

Frédéric Bossard est Directeur général d'epures.





MOMENTS IMPORTANT EN 2019



01

JANVIER

- 21 : vœux du président et du conseil d'administration aux salariés
- 29 : 1^{er} atelier élus PLUi sur la socio-démographie de SEM : **"qui sont les habitants de SEM ?"**
- 30 : rencontre des présidents Inter-Scot : présentation des enjeux du débat public NFL et Transferts établissements Amelyse
- 31 : petit déj'éco avec l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), pour présenter la **"Toile industrielle"**



21/01 - Voeux du Président



31/01 - Petit déj'éco - "Toile industrielle"



02

FÉVRIER

- 01 : participation à l'atelier prospectif horizon 2040 – Rail Academy by egis
- 05 : réunion des présidents du pôle métropolitain – présentation démarche Vallée du Gier territoire d'intérêts métropolitains
- 07 : intervention à la conférence CCI commerce territoires
- 08 : présentation des travaux 2018 en Comité syndical du SMT-AML
- 14 : intervention en Comité syndical du Scot Sud Loire sur les transferts d'établissements
- 14 : participation à l'atelier EPASE **"grands boulevards"** Manufacture / Plaine Achille



07/02 - CCI commerce territoires

03

MARS

- 06** : audition au CESER AURA sur les enjeux des liaisons Saint-Etienne / Lyon
- 08** : visite des programmes immobiliers en réhabilitation de Lille (la Fabrique des Quartiers), organisée pour une délégation d'élus et de techniciens adhérents
- 14** : petit déj' de l'environnement sur les réseaux d'énergie
- 22** : intervention au Comité syndical du SMT-AML
- 25 au 28** : séminaire programme de recherche ANR - GELULE au Maroc



08/03 - programmes immobiliers en réhabilitation



25-28/03 - programme de recherche ANR - GELULE au Maroc

04

AVRIL

- 02** : participation à la journée technique des chefs de projet cœur de ville à l'Hôtel de région avec le réseau urba4
- 04** : intervention au Forum Air Urbanisme Santé à Strasbourg : **"Présentation de la démarche UFS à Rive-de-Gier : méthodologie, collaboration partenariale"**
- 05** : intervention / débat avec JC Ruyschaert, Président de la Commission particulière du débat public Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL)
- 08** : intervention en Comité des partenaires de l'emploi de SEM : présentation de l'étude emploi-formation
- 12** : participation rendu démarche IUL / PNR du Pilat sur urbanisation des villages, St-Paul-en-Jarez



02/04 - coeur de ville



04/04 - forum Air Urbanisme Santé

05

MAI

- 09** : animation du séminaire SMT Plan d'actions intermodalité
- 14** : présentation / débat autour des enjeux du projet NFL pour le Sud Loire, en Bureau communautaire de Loire Forez agglomération
- 14** : PLH Forez-Est : animation d'une séance avec élus communautaires
- 14** : concertation TEPOS, organisée par Saint-Etienne Métropole, le Parc du Pilat, et les Communautés de communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien, au Château de Bouthéon
- 16** : présentation / validation du cahier d'acteurs commun débat NFL des collectivités ligériennes en Bureau du Scot Sud Loire
- 16** : réunion régionale Fédé SCOT – services de la région AURA présentation SRADDET



09/05 - séminaire SMT



09/05 - séminaire SMT



14/05 - PLH Forez-Est



MAI

21 : intervention à la Rencontre FNAU / France Stratégie : **"partage des savoirs faire"**, innovation et transports

23 et 24 : intervention au séminaire foncier en débat à Lille : **"transferts d'établissements et planification : exemple d'approche économique en région stéphanoise"**

27 : intervention devant l'ensemble des DGS des communes de SEM pour présenter les marchés de l'habitat

28 : rencontre du club régional des plans paysage à la maison du parc du Pilat, Pélussin



23-24/05 - Séminaire foncier Lille



JUIN

06 : intervention à l'Atelier **"Aménager pour la santé des usagers"** organisé par Ville et Aménagement Durable en partenariat avec Urba4 : **"zoom sur le quart Nord Est"**

11 : intervention lors de la Conférence Régionale Santé Environnement, organisée par la Dréal, l'ARS et la Région dans le cadre du PRSE 3 : présentation de l'action conduite par le réseau Urba4 sur urbanisme et santé

12 : réunion publique Nœud ferroviaire lyonnais à Saint-Etienne

12 : audition au CESER AURA sur les enjeux des liaisons Saint-Etienne / Lyon

19 : atelier Grand Boulevard et pénétrantes – plan guide organisé par EPASE

20 : présentation système agricole aire métropolitaine AML en amont du Conseil municipal d'Andrézieux-Bouthéon

24 : intervention en séminaire prospectif des DGS de SEM

25 : intervention au séminaire régional sur le foncier organisé par la DREAL

27 : intervention aux Matinales du Pôle métropolitain : **"Agriculture périurbaine et alimentation : comment accompagner et faire avancer le dialogue entre les territoires et les filières ?"**



06/06 - Atelier Aménager pour la santé des usagers



11/06 - PRSE 3 Urbanisme santé



27/06 - Matinales du Pôle métropolitain



JUILLET

- 01** : CoTech de restitution finale de l'étude A2 pour la DREAL "**enjeux des liaisons Saint-Etienne / Lyon**"
- 03** : rencontre des Présidents de l'inter-Scot, avis SRADDET et évaluation urbanisation autour des gares à Courzieu (69)
- 05** : participation restitution - Programme de recherche POPSU Territoires - Rive-de-Gier en prospective
- 05** : participation au séminaire FNAU-INSEE, contribution à la table ronde "**migrations résidentielles**"
- 08** : expertise Eco quartier à Crolles (38)
- 11** : séminaire de restitution étude Urba4/ADEME : Intensifier la rénovation énergétique des logements dans les territoires, quel environnement favorable pour créer des conditions de réussite ?
- 22** : intervention au Comité de pilotage de préfiguration du Programme Partenarial d'Aménagement Saint-Etienne Métropole (PPA)



05/07 - POPSU Territoires Rive de Gier



AOUT

- 29-30** : accueil à Saint-Étienne du WorkShop FNAU Comité de Pilotage Métroscope, finalisation du document national



29-30/08 - Workshop FNAU Métroscope à epures



SEPTEMBRE

- 06 au 13** : participation au colloque "**La pensée aménagiste en France : rénovation complète ?**"
- 09** : comité technique partenarial
- 12** : participation au séminaire POPSU Métropole du Grand Lyon : "**Les parcours résidentiels des accédants modestes à la propriété au sein de l'aire métropolitaine.**"
- 16** : comité de pilotage "**secteur Ondaine / Saint-Etienne / Gier**" de l'étude DREAL "**amélioration de la liaison Saint-Etienne / Lyon**"



06-13/09 - la pensée aménagiste en France : rénovation complète ?



09/09 - comité technique partenarial



- 17** : petit déj'éco : présentation de la stratégie touristique de la Métropole et de ses déclinaisons opérationnelles et présentation de la création d'un observatoire du tourisme au sein de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole : enjeux, partenariat, thématiques abordés
- 20** : comité de coordination des études métropolitaines – réseau A2
- 24** : réunions préparation du programme partenarial 2020 thématiques déplacement/mobilité et planification/projet urbain
- 25** : comité de pilotage de l'étude Etat / Département de la Loire portant sur l'amélioration des voiries du secteur de la Gouyonnière
- 27** : séminaire Pôle Métropolitain Lyonnais et France urbaine "**Etat des lieux des coopérations entre métropoles et territoire environnants**" - Musée des Confluences
- 30** : conférence de presse les Evolutions économiques dans la Loire



17/09 - petit déj'éco



27/09 - séminaire Pôle métropolitain



30/09 - Conférence de presse



- 01** : réunion préparation du programme partenarial 2020 thématique économie
- 01** : animation d'une table ronde au world café "**Saint-Etienne Métropole 2030 : Métropole de citoyenneté et de proximité aux habitants**"
- 03** : réunion préparation du programme partenarial 2020 thématique environnement
- 03** : participation à la commission d'expertise régionale Ecoquartier à la Dréal
- 08** : réunion préparation du programme partenarial 2020 thématique habitat/social/foncier
- 08** : réunion de sensibilisation / échanges sur le PLUi à Forez-Est.
- 08** : 5^{ème} et dernier atelier élus PLUi de SEM
- 10** : réunion de présentation du projet de PLUi Copler en comité de pilotage réunissant les PPA.
- 16** : présentation en réunion territoriale ouest Lyonnais – présentation étude inter-Scot Transfert d'établissements – siège du Syndicat de l'Ouest Lyonnais - Vaugneray



01/10 - world café



08/10 - PLUi Forez-Est



NOVEMBRE

- 05 : intervention lors de l'Atelier Urbain Interformations (IUL, Sciences Po Lyon, ENTPE, Labex IMU, Universités Lyon et Saint-Etienne) à Rive-de-Gier
- 08 : interview **"qu'est ce qui se tram ?"** TL7 sur projet tram T3
- 08 : 4 interventions en Comité de suivi du bassin pour le plan d'action intermodalité du SMT-AML
- 15 : présentation avec le conseil de développement de SEM au Vice-président du Département J. Lacroix des contrats d'axes urbanisme / transport
- 20 : participation à l'Atelier **"identité"** Châteaureux Nord organisé par l'EPASE
- 21 : intervention colloque accession abordable organisé par l'ADIL
- 25 : club PLUi régional à Grenoble : **"PLUi en Auvergne-Rhône-Alpes : quel bilan ?"**



05/11 - Atelier Urbain Interformations



08/11 - TL7 Qu'est-ce qui se tram ?



DECEMBRE

- 02 : comité de pilotage général de l'étude DREAL **"amélioration de la liaison Saint-Etienne / Lyon"** en Préfecture de Région
- 03 : rencontre annuelle de l'observatoire partenarial de l'Habitat
- 04 : 2^e matinale du Pôle Métropolitain – Logistique – siège de la CAPI L'Isle d'Abeau
- 05 : comité technique partenarial : présentation du programme partenarial 2020
- 05 : comité syndical du Scot Sud Loire, présentation de l'analyse de la mise en œuvre du Scot Sud Loire
- 09 : échange Territoires d'énergies Loire (SIEL) – epures : méthodologies et échanges de données
- 17 : petit déj'éco : l'internationalisation
- 18 : rencontre des Présidents de l'Inter-Scot à Villefranche sur Saône (thématique commerce)



03/12 - Observatoire de l'Habitat



05/12 - comité technique partenarial



18/12 - inter-Scot



LES MEMBRES D'EPURES EN 2019

ETAT (1)

Etat, membre fondateur

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI (15)

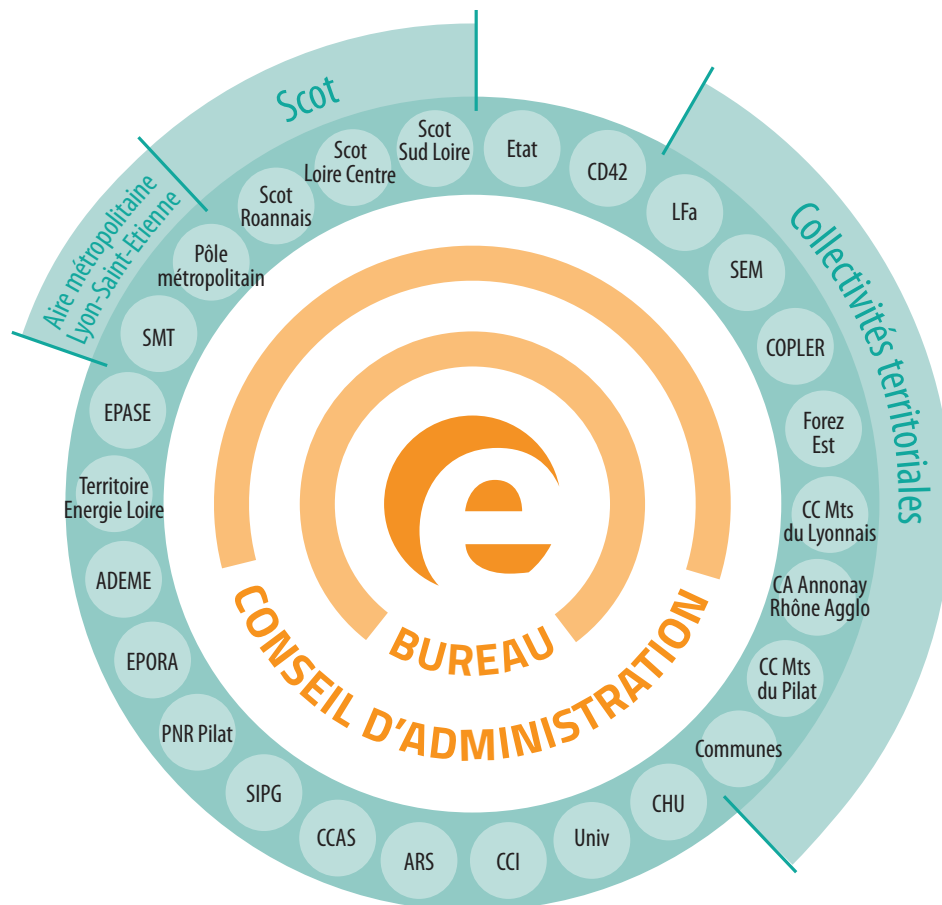
- Département de la Loire, membre fondateur
- Pôle métropolitain
- Syndicat mixte des transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- Métropole : Saint-Étienne Métropole
- Communauté d'agglomération : Loire Forez agglomération
- Communauté d'agglomération : Annonay Rhône Agglo
- Communauté de communes des Monts du Pilat
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes de Forez-Est
- Syndicat d'études, de programmation pour l'aménagement du Roannais (SYEPAR)
- Syndicat mixte du Scot Sud-Loire

- Syndicat mixte du Scot Loire Centre
- Syndicat intercommunal du Pays du Gier
- Parc naturel régional du Pilat

PERSONNES MORALES ACTEURS SOCIOPROFESSIONNELS (9)

- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, membre fondateur
- Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Etablissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE)
- Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne (CHU)
- SIEL - Territoire d'énergie Loire
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

EPURES, UN OUTIL PARTENARIAL



COMMUNES (68)

Andrézieux-Bouthéon
Annonay
Aveizieux
Boën sur Lignon
Bonson
Bourg Argental
Caloire
Cellieu
Chagnon
Chambles
Le Chambon Feugerolles,
membre fondateur
Chateauneuf
Chazelles sur Lyon
Cuzieu
Dargoire
L' Etrat
Farnay
Feurs
Firminy, membre fondateur
Fontanès
La Fouillouse
Fourneaux

Fraisses
Génilac
La Grand' Croix,
membre fondateur
Gumières
L'Horme
Marcenod
Montbrison
Montrond les Bains
Pavezin
Périgneux
La Ricamarie
Rive de Gier,
membre fondateur
Roanne
Roche la Molière
Saint-André le Puy
Saint-Chamond,
membre fondateur
Saint-Christo en Jarez
Saint-Cyprien
Saint-Étienne,
membre fondateur
Saint-Galmier
Saint-Genest Lerpt

Saint-Héand
Saint-Jean Bonnefonds
Saint-Joseph
Saint-Just Saint-Rambert
Saint- Marcellin en Forez
Saint-Martin la Plaine
Saint-Maurice-en-Gourgois
Saint-Paul en Cornillon
Saint-Paul en Jarez
Saint-Priest en Jarez
Sainte-Croix en Jarez
Savigneux
Sorbiers
Sury-le-Comtal
La Talaudière
Tartaras
La Terrasse sur Dorlay
La Tour en Jarez
Unieux
La Valla en Gier
Veauche
Veauchette
La Versanne
Villars
Villerest

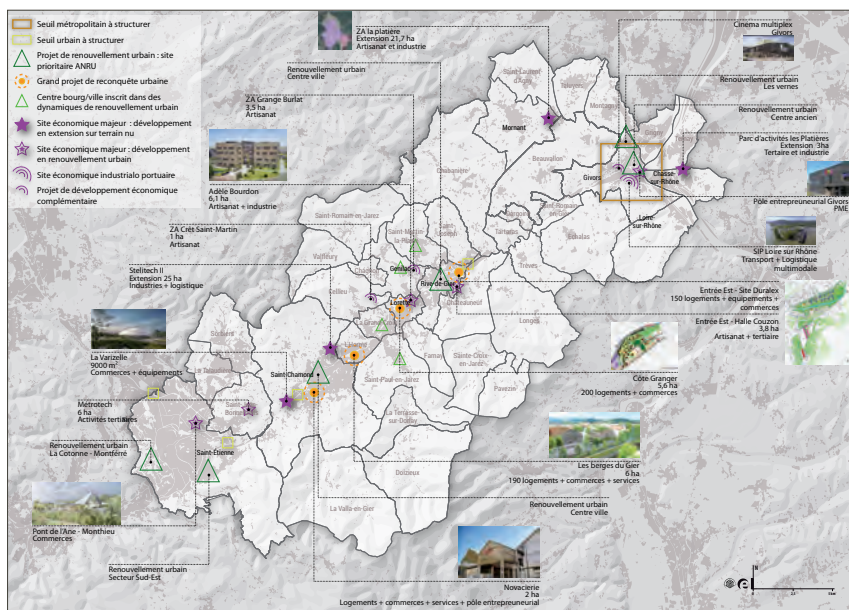
EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU

A2 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE MÉTROPOLITAINE ASSOCIANT EPURES ET L'AGENCE D'URBANISME DE LYON

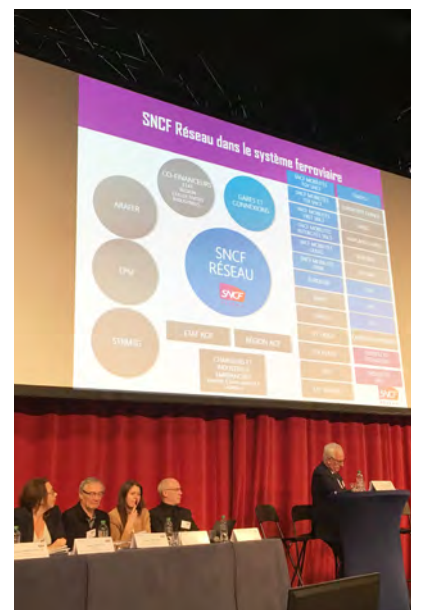
Le réseau A2 est né autour de la coopération métropolitaine et s'est depuis enrichi d'autres collaborations sur des territoires à l'interface des deux systèmes urbains lyonnais et stéphanois, comme les Monts du Lyonnais ou Annonay Rhône agglomération.

En 2019, les deux Agences d'urbanisme ont accompagné leurs partenaires de l'Interscot, du Pôle métropolitain et du Syndicat mixte des transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise. Les sujets autour du territoire de la vallée du Gier, des infrastructures, des transferts d'établissements, de l'énergie, de l'intermodalité dans la mobilité, ou encore autour de séminaires sur la construction métropolitaine ont été au cœur des travaux du réseau des deux Agences.

A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT VALLEE DU GIER



DEBAT NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS





URBA4 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE RÉGIONAL RÉUNISSANT LES AGENCES D'URBANISME DE CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LYON ET SAINT-ÉTIENNE.

Depuis 1999, le réseau régional des Agences d'urbanisme apporte son ingénierie aux acteurs régionaux. En 2016, les Présidents des Agences ont anticipé l'extension régionale en élargissant le réseau aux quatre Agences présentes sur le territoire régional. Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le réseau s'est impliqué en 2019, dans différentes contributions autour de la polarisation dans les aires

métropolitaines, sur le paysage, les carrières, ou encore la demande en logement social. Avec ses partenaires DREAL et ADEME il a été l'animateur du club régional PLUi. Il a travaillé sur la question de la vulnérabilité énergétique, la rénovation thermique de l'habitat et le BBC.

Il s'est impliqué dans la mise en œuvre d'actions du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement).

CLUB PLUi 25 NOV. 2019 GRENOBLE





EPURES, UN CENTRE DE **RESSOURCES**

L'accès à l'information et à ses productions est la priorité du centre de ressources de l'Agence d'urbanisme.

De nombreux services y sont proposés :

- le fonds physique que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous donne accès à :
- plus de 8 000 références (livres, études, rapports...)
- plus de 2 500 études des années 60 à aujourd'hui
- plus de 9000 photographies du territoire
- 36 titres de périodique
- la réponse aux demandes d'informations,
- des recherches documentaires et d'illustrations, bibliographies, veilles
- le prêt de documents
- la consultation sur place, sur rendez-vous pour les adhérents, partenaires, étudiants, professionnels
- le prêt inter-bibliothèque

De plus, epures développe de nouveaux outils pour être toujours plus utile et proche de ses membres.

Les veilles hebdomadaires et mensuelles accessibles sur le site internet dans des domaines variés :

E-ACTU'

(515 abonnés) propose de retrouver en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale et professionnelle de la semaine.

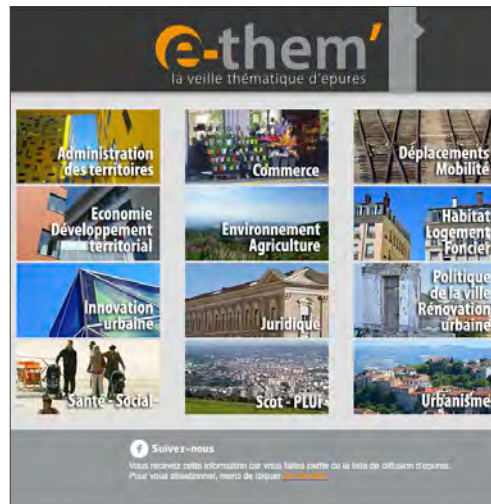
E-THEM'

(187 abonnés) est une veille spécialisée sur différents thèmes (Administration des territoires, Commerce, Déplacements - Mobilité, Economie - Développement territorial, Environnement, Innovation urbaine, Juridique, Habitat - Logement - Foncier, Politique de la ville - Rénovation urbaine, Santé - Social, Scot - PLUi, Urbanisme).

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont constitué en 2008 un réseau d'ingénierie au service des territoires. Le Point actu'A2 est une veille d'actualités issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

E-PUB'

L'Agence partage avec ses adhérents et ses partenaires ses dernières publications.



E-NEWS'

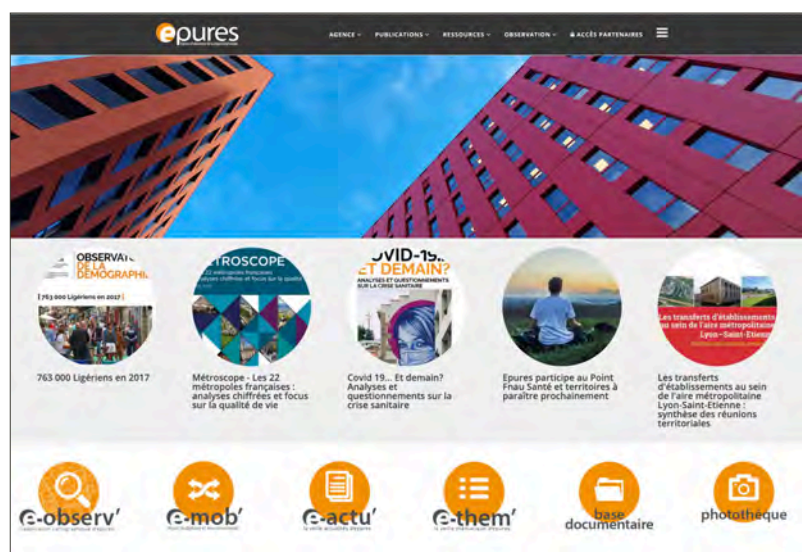
(1909 abonnés) permet à l'Agence d'urbanisme de faire connaître ses activités et ses productions à l'ensemble de son partenariat.

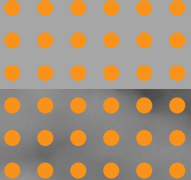
Et pour atteindre un plus large public et gagner en réactivité l'Agence est présente sur les réseaux sociaux :

Facebook (300 abonnés),
Twitter - @epures42 (233 abonnés) et
Linkedin (225 abonnés)

Un nouveau site internet, plus proche de vous, plus convivial, plus complet et un espace partenaire pour encore plus d'informations.

Développé en interne en 2018, le nouveau site internet de l'Agence d'urbanisme présente une interface plus conviviale, aux fonctionnalités améliorées, notamment pour accéder aux différents outils proposés. L'autre nouveauté réside dans la mise en place d'un espace spécialement dédié aux partenaires afin qu'ils accèdent à toutes les informations concernant la vie de l'Agence, le calendrier des moments importants, le programme partenarial et son suivi ou encore des études partenariales non finalisées. Le site a été mis en ligne en avril 2019.





LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2019



EXECUTIF 2019

BUREAU

 **Président : Jean-Pierre Berger**

Saint-Étienne Métropole
Représentant d'épures à la FNAU

 **Alain Berthéas**

Loire Forez agglomération
1^{er} Vice-président
Représentant d'épures à la FNAU

 **Gaël Perdriau**

Saint-Étienne Métropole
2^{ème} Vice-président

 **Eric Lardon**

Loire Forez agglomération
Trésorier

 **Christiane Jodar**

Ville de Saint-Étienne
Secrétaire

 **Hervé Reynaud**

Saint-Étienne Métropole

 **Jean-Michel Merle**

Communauté de communes Forez Est

 **Elise Régnier**

Directrice Départementale des
Territoires

 **Gilles Thizy**

Représentant du Scot Sud Loire

 **Laurence Bussièrre**

Représentante des communes

 **Sylvain Dardoullier**


Représentant des communes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

 **Evence Richard**
Préfet de la Loire

 **Fabrice Gravier**
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

 **Corinne Besson-Fayolle**
Département de la Loire


 **Jean-Yves Charbonnier**
Saint-Étienne Métropole

 **Sylvie Fayolle**
Saint-Étienne Métropole

 **Luc François**
Saint-Étienne Métropole

 **Gilles Thizy**
Saint-Étienne Métropole

 **Claudine Court**
Loire Forez agglomération


 **Sylvie Robert**
Loire Forez agglomération


 **Christian Sapy**
Communauté de communes Forez-Est

 **Simone Couble**
Communauté de communes Forez-Est

 **Denis Sauze**
Annonay Rhône Agglomération

 **Marie-Christine Thivant**
Commune de Sorbiers

 **Jérôme Genier**
Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon
Métropole-Saint-Étienne-Roanne

 **Florence Hilaire**
EPORA

 **Jack Arthaud**
EPASE

 **Michèle Cottier**
Université de Saint-Étienne



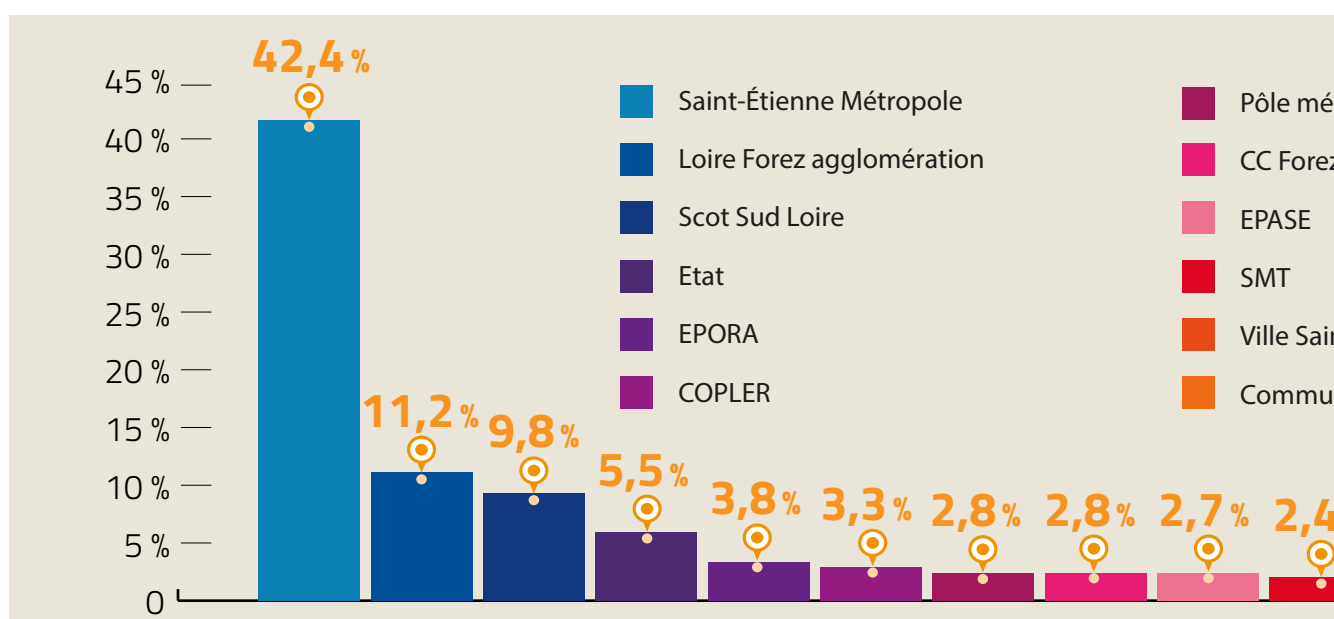
LE BUDGET

En 2019, epures a été financée par :

- L'ADEME
- L'Agence régionale de la Santé (ARS)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne
- Saint-Étienne-Métropole
- La Communauté d'agglomération Loire Forez agglomération
- La Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
- La Communauté de communes Forez Est
- La Communauté de communes des Monts du Pilat
- La Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- La Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Le Département de la Loire
- EPASE
- EPORA
- L'État
- Le Parc Naturel Régional du Pilat
- Le Pôle Métropolitain
- Le Syndicat Intercommunal des Pays du Gier
- Le SIEL - Territoire d'énergie Loire (Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire)
- Le Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise (SMTAML)
- Le Syndicat mixte du Scot du roannais (SYEPAR)
- Le Syndicat mixte du Scot Loire centre
- Le Syndicat mixte du Scot Sud Loire
- Université Jean-Monnet de Saint-Étienne
- Ville de Saint-Étienne
- 69 autres communes

Le budget 2019 d'épures s'est élevé à 3 009 106 € dont 2 909 910 € de financement du programme partenarial 2019.

FINANCEMENT DU PROGRAMME PARTENARIAL 2019



LES EFFECTIFS

La moyenne des effectifs équivalent temps plein 2019 est de 35,9 personnes (37,1 personnes en 2018 ; 35,3 personnes en 2017).

Le recours à des CDD en 2019 a atteint 60 mois soit 5 personnes en équivalent temps plein.

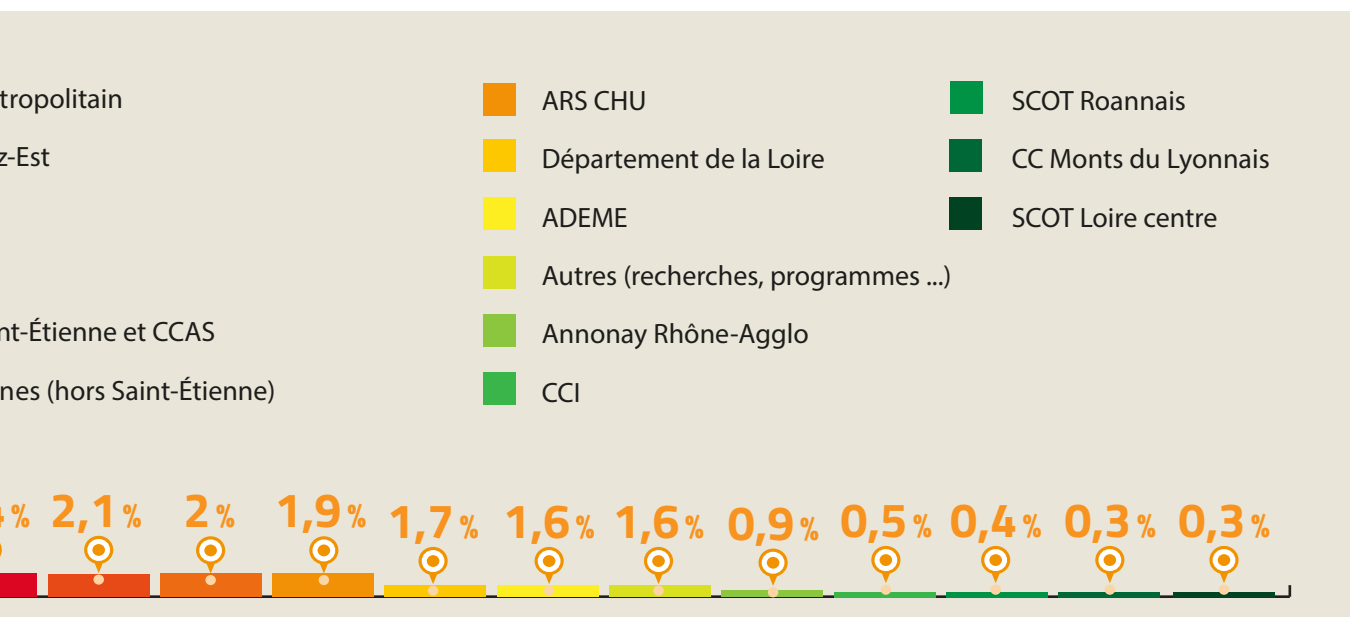
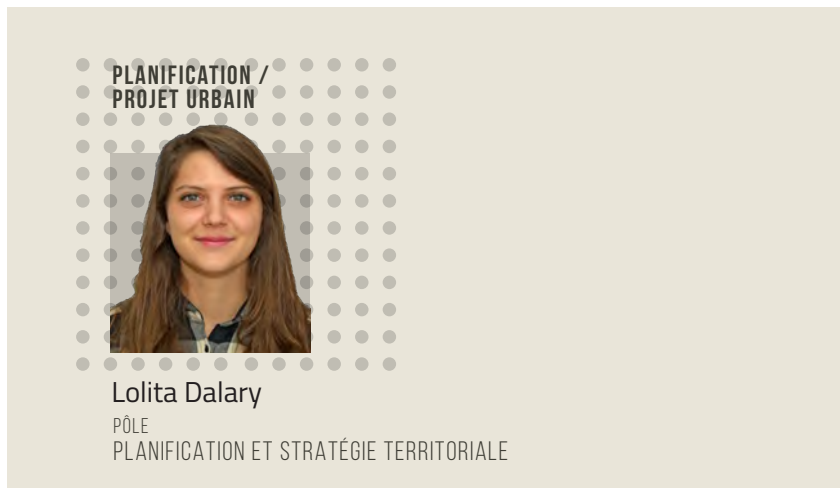
LES MOUVEMENTS

L'équipe du personnel permanent a connu 1 arrivée : Lolita Dalary et 2 départs : Guillaume Papet et Mihaela Pop.

Par ailleurs, les personnes suivantes ont travaillé à epures en 2019, en renfort ou en remplacement : Valentin Bertrand, Nicolas Bonne, Caroline Chapela, Salomé Colombet, Lolita Dalary, Camille Decot, Paul Descarrega, Pau Vidal Gomila, Clément Jacquemet, Chloé Séon.

LA FORMATION

La formation s'est élevée cette année à 72 jours de formation, soit 2,3 jours en moyenne par personne, soit 3,2% de la masse salariale.





LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'ÉPURES EN 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Les ordres du jour ont été les suivants :

Conseil d'Administration du 30 avril 2019

- Présentation des membres du pôle Ressources d'épures
- Présentation du nouveau site internet
- Validation par le Conseil d'Administration de la demande d'agrément auprès de la FNAU pour la mise en place d'un observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)
- Clôture exercice 2018
- Programme partenarial 2019
- Budget 2019
- Point ressources Humaines
- Point chantier gouvernance/financement
- Questions diverses
- Agenda

Conseil d'Administration du 26 juin 2019

- Présentation du travail sur le Patrimoine de SEM
- Retour sur l'Assemblée générale annuelle
- Perspectives 2020, suite dernier CA
- Chantier gouvernance/financement Agence
- Programme partenarial 2019
- Vie partenariale de l'Agence

- Questions diverses
- Agenda

Conseil d'Administration du 23 septembre 2019

- Présentation de l'étude « liaison Saint-Etienne/Lyon »
- Point programme avec esquisse 2020
- Point budget 2019 avec prospective 2020-2022
- Point d'actualité sur le chantier « financement de l'Agence »
- OLL
- Rafraîchissement des locaux
- Points divers
- Agenda

Conseil d'Administration du 17 décembre 2019

- Adoption des nouveaux modes de fonctionnement et de financement de l'Agence
- Adoption des nouveaux statuts
- Orientation budgétaire 2020
- Orientation programme partenarial 2020
- Agrément demande d'adhésion
- Point RH
- Questions diverses
- Agenda



CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 déc. 2019

BUREAUX

Ces Conseils d'Administration ont été précédés de Bureaux. Ils se sont réunis les :

- 16 avril 2019
- 11 juin 2019
- 17 septembre 2019
- 26 novembre 2019

L'Assemblée générale annuelle d'épures s'est déroulée le 28 Mai 2019.

Une Assemblée générale extraordinaire portant sur :

- La mise en place du nouveau mode de financement et de fonctionnement de l'Agence d'urbanisme
- La modification des statuts de l'Agence d'urbanisme

s'est déroulée le 17 décembre 2019

COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

Le comité technique partenarial rassemble l'ensemble des partenaires d'épures. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du programme partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du programme et envisager le travail du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les

perspectives de l'année suivante, et, enfin, en fin d'année, avant le Conseil d'administration pour présenter le futur programme. Le comité technique complète les dispositifs de suivi du programme mis en place avec les différents membres.

Pour la préparation et le suivi du programme partenarial, le comité technique s'est réuni trois fois en 2019 :

Comité technique partenarial du 18 avril 2019

- Tour de table actualité des partenaires
- Programme partenarial 2019
- Chantier évolution des financements et de la gouvernance de l'Agence
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 19 septembre 2019

- Tour de table sur les actualités des partenaires
- Engagement du programme 2019 – 1er semestre
- Préparation du programme partenarial 2020
- Point sur le chantier du financement et de la gouvernance de l'Agence
- Présentation de la directive aux Préfets sur la limitation de la consommation foncière (DDT)
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 5 décembre 2019

- Tour de table de l'actualité des partenaires
- Bilan du programme 2019
- Présentation des grands axes du programme partenarial 2020
- Présentation des nouveaux modes de financement et nouveaux statuts de l'Agence
- Questions diverses

LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Organisées à l'automne de l'année précédente, ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires et ont pour objectif de discuter du bilan du programme de l'année 2018 et d'échanger sur des attentes et des enjeux pour le programme 2019. Cinq réunions se sont tenues :

- Planification / Projet urbain : 25 sept. 2018 à 14h30

- Environnement : 27 sept 2018 à 10h00
- Transports/déplacements : 4 oct. 2018 à 10h00
- Economie : 5 oct 2018 à 14h00
- Habitat Social Foncier : 9 oct 2018 à 14h00 (16h00 : partie Foncier)

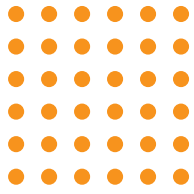
L'ordre du jour de ces séances était le suivant :

- Présentation du pré-bilan 2018
- Propositions, pistes, sujets à traiter, priorités des partenaires
- Echanges autour des propositions et de vos attentes

Enfin, pour compléter le dispositif de préparation et de suivi du programme partenarial et assurer un lien étroit avec les besoins des partenaires, des réunions par structure ont été tenues au cours du dernier trimestre de l'année 2018, et en 2019, sous forme de réunions bilatérales.

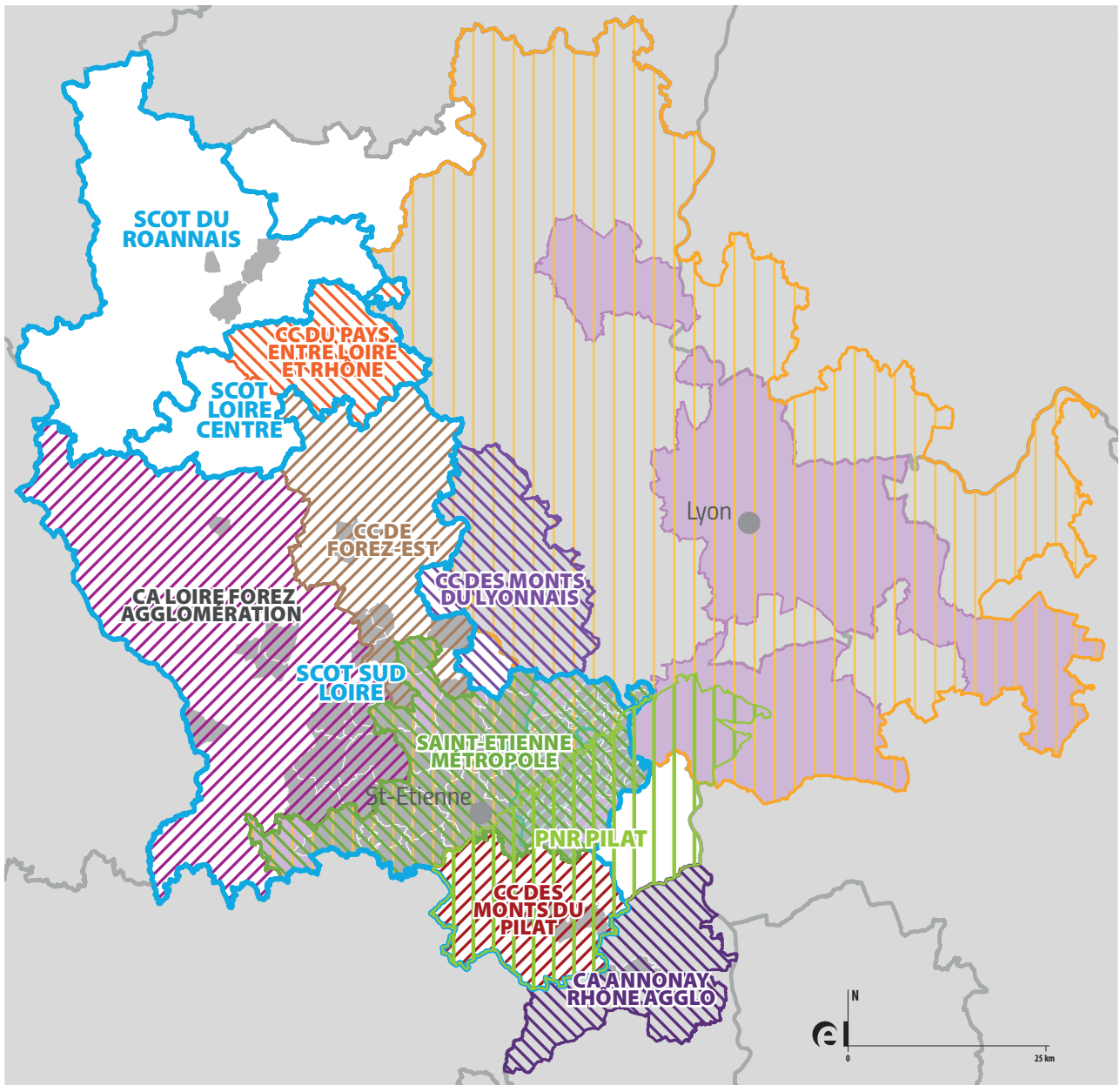
ORGANISATION DE RÉUNIONS ÉLABORATION ET SUIVI DU PROGRAMME PARTENARIAL 2019

ADEME	25 octobre 18, 23 janvier 19
CC Monts du Pilat	
CCI Lyon Métropole Délégation St-Etienne	01 février, 27 juin
CHU	
Communauté d'agglo Annonay	04 décembre 18, 14 janvier 19
Communauté de Communes Forez Est	15 juin, 26 novembre, 30 janvier 19
COPLER + Scot Loire Centre	20 août, 15 novembre 18
Département de la Loire	12 octobre, 23 octobre, 23 novembre 18
Epase	29 mars, 7 avril, 19 novembre 18
EPORA	8 février, 8 juin, 21 novembre 18
Etat/DDT	30 août, 21 décembre 18
Loire Forez Agglo	13 mars, 22 août, 31 août, 20 septembre, 18 octobre 18
Parc naturel régional du Pilat	
Scot Sud Loire	12 juin, 16 novembre 18
SIEL	3 janvier, 12 janvier, 16 mars, 4 mai, 30 août 18
St Etienne Métropole, VSE	13 septembre, 9 octobre, 11 décembre, 27 mars, 12 avril, 30 juin
SYEPAR	22 novembre 18
Saint-Étienne Métropole, VSE	
SYEPAR	22 novembre (Urba4)
DREAL	12 mars, 16 mai
Point A2	1er février 19
Point Agence Lyon SMT	27 novembre 18
Point Agence Lyon pôle métropolitain	18 juillet, 27 septembre, 21 novembre 18
Point Agence Lyon CC Monts du Lyonnais	14 janvier, 13 février 19



LES TERRITOIRES D'INTERVENTION

 EPCI	 SEM SAINT-ÉTIENNE la métropole	 Loire FOREZ Agglo	 ANNONAY RHONE AGGLO	 CoPLER	 Communauté des Monts du Pilat	 Monts du Lyonnais	 SMT	 SMT			
 Pôle métropolitain	 Pôle métropolitain	 Département									
 Communes adhérentes											
 EPORA	 EPA-SAINTE-ETIENNE		 Parc Naturel Régional du Pilat								





EPURES, MEMBRE DE LA FNAU

LA FNAU RASSEMBLE 50 AGENCES.

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, de présidents et d'administrateurs des Agences d'urbanisme et un réseau de professionnels, fédérant les 1600 salariés. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la fédération repose sur la mobilisation des Agences et leur contribution aux travaux communs. Epures s'investit et y participe activement.

LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des Agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'Etat et des grandes fédérations d'élus. Elle intervient en représentation des Agences dans les débats nationaux.

La FNAU, est également en lien avec les associations d'élus, notamment au sein du "GIE Joubert" (Paris, siège de nombreuses associations d'élus). Ce lieu permet l'échange et le développement des travaux en commun en inscrivant la FNAU au sein des réseaux des acteurs publics de l'aménagement.

LES INSTANCES DE LA FNAU

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, est le Président de la FNAU. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques, des tailles d'Agences d'urbanisme. Avec 40% de femmes, il s'approche de la parité souhaitée par Vincent Feltesse, président de la FNAU de 2010 à 2014.



40^e rencontre FNAU nov. 2019

@ FNAU



AG FNAU du 19 juin 2019

@ aucame

Les deux représentants d'epures à la FNAU, désignés par le Conseil d'administration d'avril 2017, sont Jean-Pierre Berger et Alain Berthéas.

Par ailleurs, depuis l'assemblée générale de la FNAU de 2018, Alain Berthéas est l'un des deux Présidents du réseau mandaté pour représenter la fédération dans les travaux de préparation de la future convention collective des acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (ADITIG).

LES PUBLICATIONS 2019

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Les publications de la FNAU sont téléchargeables sur www.fnau.org (rubrique "publications")

Traits d'Agences

Le renouveau des gares et de leurs quartiers (n°34, juin 2019) / article p.17 "Les gares comme points d'appui du développement"

Revue Urbanisme HS n°67

De l'audace pour nos territoires ! #Design #Innovation : actes de la 39^e Rencontre annuelle des agences d'urbanisme qui a eu lieu à Lille et Dunkerque / article p. 48-49 (Compte rendu de l'atelier co-organisé par epures et l'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, intitulé "Le design comme projet de développement et de marketing territorial")



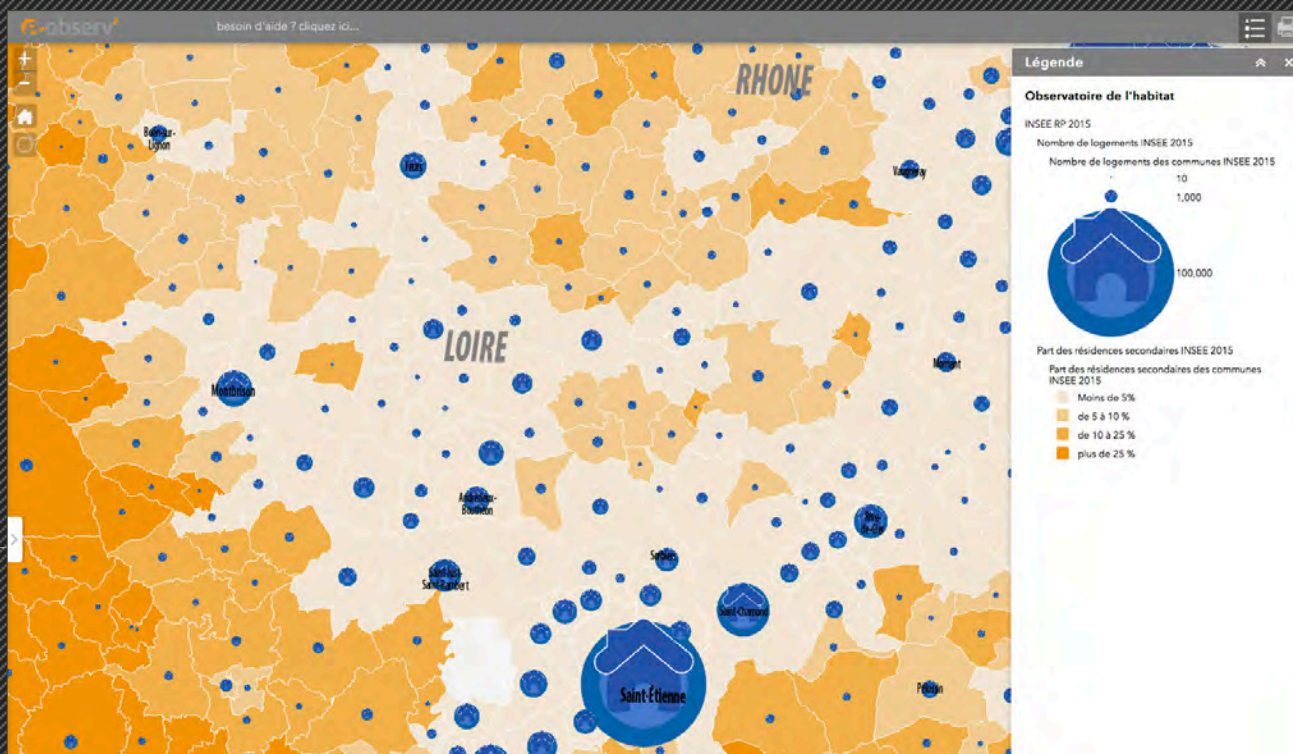
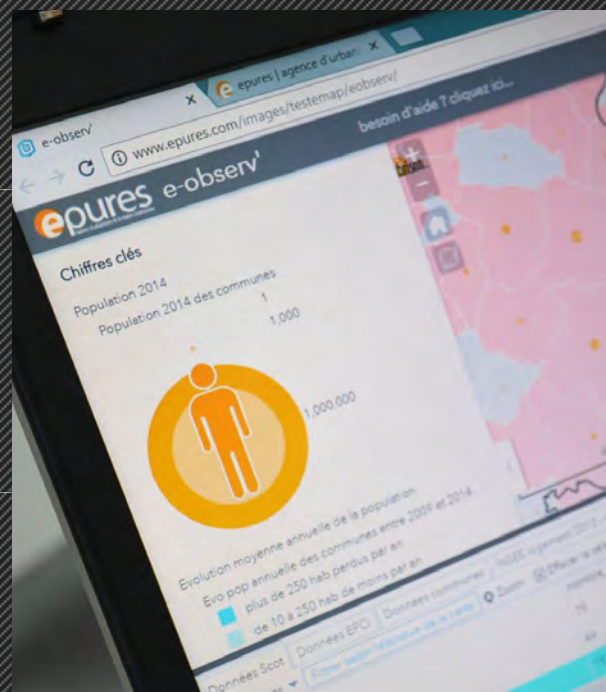
ACCÉDEZ AUX DONNÉES DES OBSERVATOIRES DE L'AGENCE

e-observ',

plus qu'une simple visionneuse est un outil développé par l'agence au service de ses partenaires et du grand public.

Il est adossé à :

- une gestion interne de bases de données au service des études
- une mise en relation avec les systèmes d'informations géographiques de nos partenaires par la mise à disposition de flux de données régulièrement mises à jour



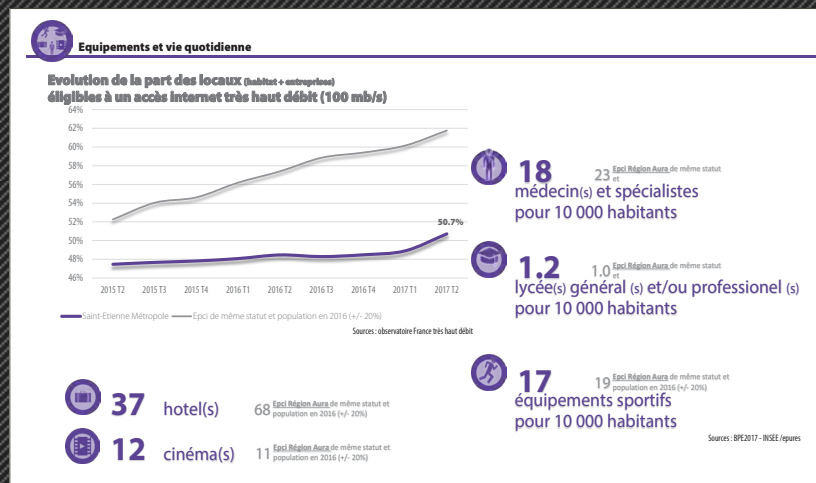
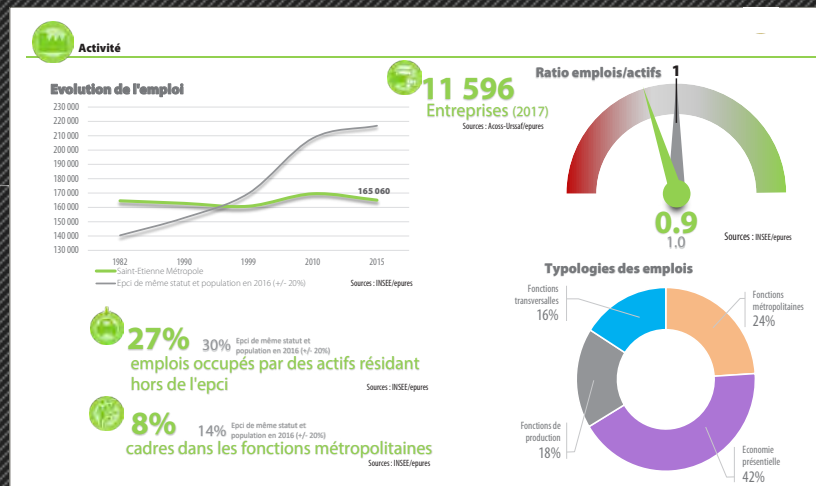
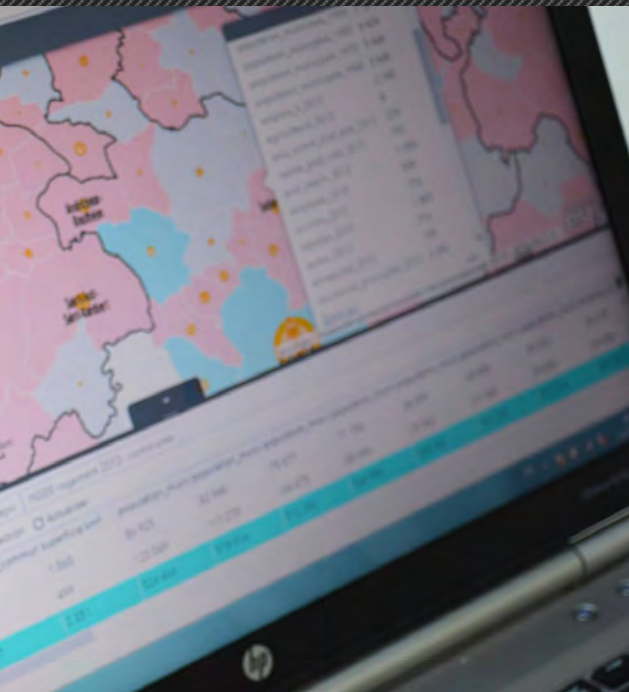
CRÉEZ VOS CARTES !



IMPRIMEZ



TÉLÉCHARGEZ



IMPRIMEZ DES PORTRAITS DE VOS TERRITOIRES

(EPCI DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE
LYON-SAINT-ÉTIENNE)

CONNAÎTRE / COMPARER / COMMUNIQUER

Chiffres clés



Habitat



Environnement



Déplacements



PLU



Foncier



Economie



Equipements



Catalog



Rapports



2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'ÉPURES EN 2019

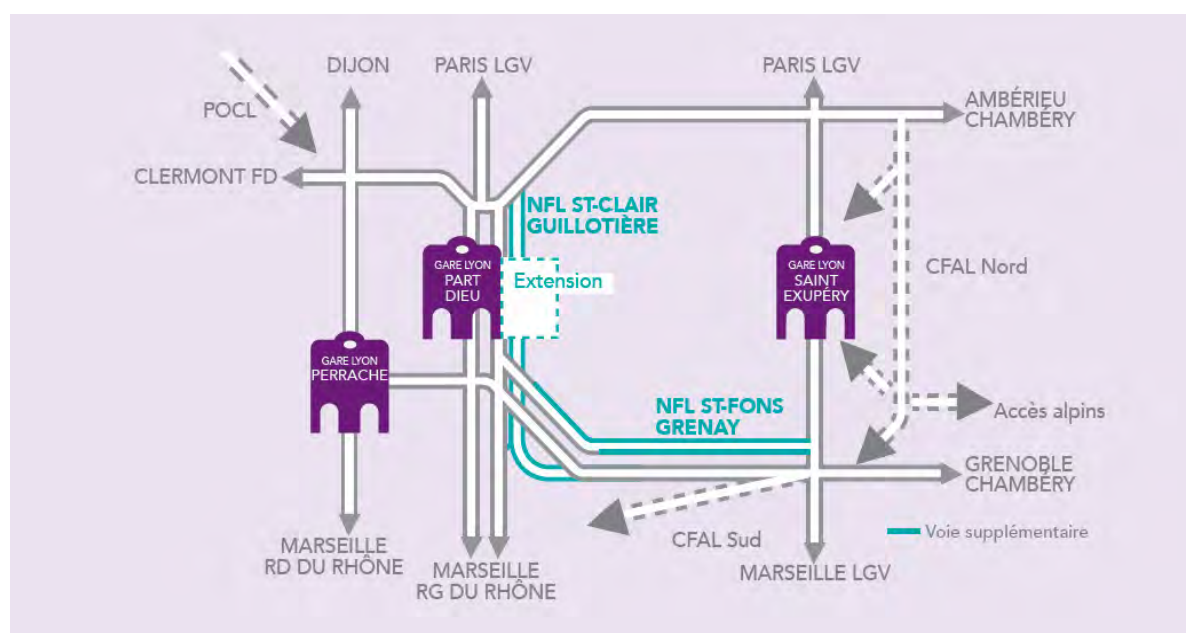
ZOOM 1

LES AMÉNAGEMENTS DE LONG TERME DU NŒUD FERROVIAIRE LYONNAIS : UN "FRONT UNI" DU SUD LOIRE POUR PESER DANS LE DÉBAT PUBLIC ORGANISÉ EN 2019

Du 11 avril au 11 juillet 2019, la Commission nationale du débat public (CNDP) a organisé un débat relatif aux aménagements de long terme du nœud ferroviaire lyonnais (NFL), ainsi que le prévoit la législation française (loi Barnier de 1995).

Le projet discuté au cours du débat s'avère impressionnant puisqu'il s'agirait de réaliser, d'ici à 2040, entre 2,2 et 3,7 milliards d'euros de travaux en gare de Lyon Part-Dieu et de créer des voies supplémentaires y menant, au nord depuis Lyon St-Clair et au sud jusqu'à la Guillotière, à St Fons et à Grenay).

Aussi l'organisation du débat public est-elle, également, considérable. En trois mois, la commission du débat a organisé 27 réunions publiques, qui ont mobilisé 6 400 participants (toutes instances et modalités confondues). Collectivités territoriales, entreprises et



Source : SNCF Réseau / CPDP NFL

représentants consulaires, associations citoyennes, syndicats, particuliers, transporteurs, riverains : tous sont appelés à participer, ce qui a conduit à la réalisation de 29 cahiers d'acteurs, 74 contributions, 234 commentaires.

Si le projet prévoit des aménagements ferroviaires dans le cœur métropolitain lyonnais et ses communes voisines, il concerne de fait un territoire bien plus vaste car son objectif est de fiabiliser et développer les liaisons ferroviaires menant au "hub" de correspondance de Lyon Part-Dieu, à la fois de longue distance (TGV), de portée régionale (TER intervilles et de maillage) mais aussi de desserte métropolitaine (TER périurbains)... sans perdre de vue l'arrivée prochaine de nouveaux transporteurs ferroviaires (ouverture à la concurrence) et l'écoulement des trafics de fret, censés être redéveloppés dans les années à venir, tout particulièrement sur les 2 corridors européens traversant l'aire métropolitaine lyonnaise.

Dans ce contexte, la Métropole stéphanoise et au-delà tout le bassin de vie du sud de la Loire et de l'est de la Haute-Loire avaient tout intérêt à préparer le débat public puis à y participer activement, pour faire entendre et comprendre les enjeux locaux en matière d'accessibilité ferroviaire.

Face à un projet aussi lointain, ambitieux et coûteux, il est rapidement apparu, dès février 2019, que la meilleure manière de faire porter les arguments et intérêts ligériens serait de **présenter un "front uni" des différentes collectivités territoriales et structures d'ingénierie locales**, dans un débat public qui a parfois été marqué par des avis "polyphoniques" de la part des acteurs institutionnels ou économiques sur d'autres territoires eux aussi concernés par le projet.

C'est dans ce cadre que **l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise a été missionnée pour être la "cheville ouvrière" de la démarche collective**, depuis le partage de connaissance autour du fonctionnement actuel du nœud ferroviaire lyonnais et du projet présenté au débat

public, jusqu'à **la rédaction d'un cahier d'acteur commun et à la préparation des argumentaires nécessaires aux prises de parole des élus des collectivités signataires**, lors de la réunion publique locale, qui s'est tenue au palais des congrès de Saint-Etienne le 12 juin 2019 en présence d'une soixantaine de participants.

DÉBAT PUBLIC NŒUD FERROVIAIRE LYONNAIS À LONG TERME
VOS DÉPLACEMENTS FUTURS, VENEZ EN DÉBATTRE !
 DU 11 AVRIL AU 11 JUILLET 2019

CAHIER D'ACTEUR DU SUD-LOIRE

INTRODUCTION

Ce n'est pas un hasard si Saint-Etienne est le point de départ de la première ligne ferroviaire d'Europe continentale ! Dès 1827 en effet, le chemin de fer est apparu comme un mode de transport nécessaire au développement de la région stéphanoise.

Presque 200 ans plus tard, la desserte ferroviaire entre Loire et Rhône est à la fois dense, très fréquentée, mais peu rapide et pas assez robuste. C'est pourquoi les aménagements du nœud ferroviaire lyonnais interpellent les collectivités territoriales du Sud Loire, unies au Département de la Loire à travers ce cahier d'acteur commun !

1- L'ACCESSIBILITÉ FERROVIAIRE DE SAINT-ETIENNE ET DU SUD LOIRE, UN ENJEU « PORTE A BOUT DE BRAS » DEPUIS 40 ANS !

Depuis plus de 4 décennies, les collectivités territoriales ont massivement investi dans la modernisation et le développement des 4 branches de l'étoile ferroviaire stéphanoise.

Pionnier en France, le service cadencé Stéyral, ancêtre du TER, a été créé dès 1976 : 14 allers-retours en 46 minutes et 3 arrêts, +20% de fréquentation avec +20% d'offre. En 2000, l'axe Lyon - Saint-Etienne a été le premier à bénéficier de son cadencement, sous l'impulsion de la Région Rhône-Alpes. Puis en 2006 l'ensemble des collectivités a concouru au financement de l'électrification Saint-Etienne - Firminy.

En 2011, Saint-Etienne Métropole et le Conseil général de la Loire acceptent de cofinancer l'aménagement du quai K de la gare de Lyon Part-Dieu, afin que soient (re)créés des TER intercircles Châteauneuf - Part-Dieu en 40 minutes, sans arrêts intermédiaires.

Puis en 2013 est mise en place la tarification multimodale zonale T-Libr.

En 2018, le Département de la Loire et Loire Forez agglomération ont cofinancé, avec la Région, la réouverture de la section TER Bobin / Montbrison.

cndp Commission nationale du débat public

DÉBAT PUBLIC Nœud Ferroviaire Lyonnais à Long Terme
 Chas 43003 - Immeuble Janica B, 21, avenue Claude Pompidou - 43003 Lyon
 Tél : 04 72 91 30 00 | debat@nfdp.fr | [nœud-ferroviaire-lyonnais-debatpublic.fr](http://nfdp.fr/nœud-ferroviaire-lyonnais-debatpublic.fr)

Ce cahier d'acteur commun a été porté au débat public par le Syndicat mixte du Scot Sud Loire, pour lui-même bien évidemment, mais également au nom du Département de la Loire, de Saint-Etienne Métropole, de Loire Forez agglomération, et des communautés de communes de Forez Est et des Monts du Pilat. Parmi la trentaine de cahier d'acteurs produits pendant le débat public, **celui du Sud Loire est au final le seul à avoir associé plusieurs collectivités territoriales**, ce qui est un signe fort envoyé au porteur du projet (SNCF Réseau), et au-delà à tous les acteurs et institutions concernés par les dessertes ferroviaires en France et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce portage commun, initié par epures, n'est d'ailleurs pas une première, mais **la suite logique d'une stratégie initiée... une décennie plus tôt**. En 2010 en effet, epures avait réalisé une "contribution territoriale à la mission de

réflexion et de coordination des études sur le nœud ferroviaire lyonnais", signée conjointement par les présidents du Département de la Loire et de Saint-Etienne Métropole, et qui avait permis, déjà, de **présenter un "front uni" portant enjeux et projets ligériens au cœur de la "nébuleuse" des projets ferroviaires impactant l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.**

Le portage technique réalisé par epures sur les aménagements du nœud ferroviaire lyonnais illustre assez nettement deux caractéristiques fortes du rôle et du positionnement de l'Agence d'urbanisme, pour le compte de ses adhérents :

- En premier lieu, **se positionner localement en expertise thématique dans la durée, sur des sujets et des ampleurs territoriales "emboîtés"** : il s'agit de comprendre, capitaliser, partager, être présent en "fil rouge" tout au long des "rebondissements" politiques et techniques qui émaillent la "vie" des grands projets qui peuvent impacter, positivement ou négativement, le territoire couvert par l'Agence d'urbanisme. C'est la raison pour laquelle celle-ci suit ces dossiers, sur le temps long, faisant le lien entre les échelles les plus locales et les plus globales (aires métropolitaine, régionale, nationale et européenne).
- En second lieu, **créer ou amplifier une dynamique de mutualisation, au service de l'intérêt général du territoire** couvert par epures. **Mutualisation interinstitutionnelle** d'une part : le Sud Loire et la Métropole stéphanoise sont plus forts et mieux reconnus lorsque ses différents acteurs institutionnels et économiques parlent avec des arguments communs, sur la base d'une vision partagée du développement territorial. Et, également, **mutualisation technique** : le suivi des dossiers d'infrastructures et services de transport appelle des connaissances spécifiques, tout



particulièrement en matière ferroviaire, au-delà des compétences directes des adhérents d'epures, qui peuvent être utilement mutualisées au sein de l'Agence d'urbanisme.

Au sortir du débat public du printemps 2019, les projets d'aménagements à long terme du nœud ferroviaire lyonnais sont loin d'être consensuels, financés, programmés. Nul doute que les années à venir seront à nouveau émaillées de rebondissements en la matière.

Pour le compte de ses adhérents, epures continuera à les suivre, pour **permettre à ses adhérents d'anticiper, réagir et intégrer les dispositions nécessaires, dans les documents de planification comme dans le portage des projets de développement et d'aménagement du territoire** du Sud Loire, au sein des coopérations métropolitaines et des échelles régionale et nationale.

Car force est de constater que **plusieurs des arguments et alertes portés dans le cahier d'acteur commun par ses signataires ligériens ont bien été mis en exergue dans les conclusions et le bilan du débat**, réalisés par la commission, remis à SNCF Réseau le 11 septembre dernier. Cette stratégie est donc gagnante et doit être poursuivie !



SCHÉMA CAMPUS 2030

Avec 26 000 étudiants, la Métropole de Saint-Étienne est la quatrième ville étudiante de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais la deuxième par son dynamisme, avec une progression de 29% sur les dix dernières années. Appartenant à l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne, les établissements d'enseignement supérieur stéphanois intègrent désormais la communauté formée par l'Université de Lyon, qui rassemble 140 000 étudiants dont 20 000 étudiants étrangers. Cette intégration se trouve confortée par la perspective de l'Université-Cible constituée dans le cadre de l'Initiative d'Excellence.

Renforcer l'attractivité scientifique et étudiante constitue un objectif prioritaire pour Saint-Étienne Métropole. Le Schéma Campus 2030, qui fait suite au Schéma Campus 2020, a vocation à structurer et à exprimer l'ambition de sa politique d'enseignement supérieur. Dans cette perspective, la Métropole a demandé à épurer un appui technique, pour rassembler l'ensemble des éléments nécessaires, l'aider à définir les grandes orientations et formaliser un document. A travers des temps d'échanges organisés tout au long de l'année 2019, l'agence d'urbanisme et Saint-Etienne Métropole ont associé à l'élaboration du Schéma les établissements, l'Université de Lyon, la Ville de Saint-Etienne et les associations étudiantes.

Le Schéma servira de référentiel pour :

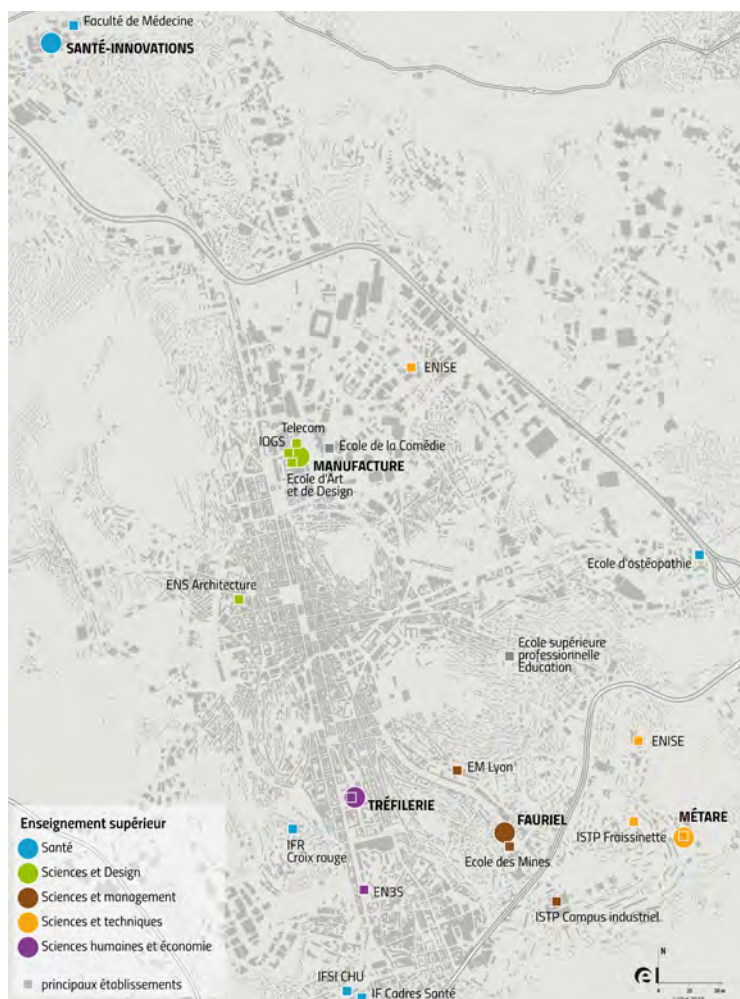
- anticiper les besoins d'infrastructures d'enseignement supérieur et les inscrire au sein des grands projets urbains stéphanois
- identifier les aménités urbaines et les dispositifs à développer pour les étudiants et les personnels des établissements
- mettre en lumière les liens entre enseignement supérieur, recherche, transfert technologique, entrepreneuriat et innovation.

STRUCTURER LE CAMPUS DE SAINT-ÉTIENNE AUTOUR DE CINQ SITES MAJEURS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Le Campus de Saint Etienne s'organise autour de 5 sites majeurs, tous situés en ville, à moins de 20 minutes de l'hypercentre en transports collectifs. Chaque site d'enseignement dispose d'une identité et de domaines d'études qui lui est propre, le tout offrant un panel de formations et d'unités de recherches diversifiées :

- Le site « Tréfilerie – Sciences Humaines et Économie »
- Le site « Métare – Sciences et Techniques »
- Le site « Manufacture – Sciences et Design »
- Le site « Fauriel – Ingénierie et Management »
- Le site « Nord – Santé-Innovations ».

Le Schéma Campus tend à renforcer la spécificité de chaque site dans une approche de cohérence des thématiques, d'amélioration de la lisibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche et de synergie avec les projets urbains autour des établissements.



DÉVELOPPER LES AMÉNITÉS URBAINES ET LES DISPOSITIFS AU SERVICE DES ÉTUDIANTS ET DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS

Le Schéma Campus met en évidence les besoins, pour les étudiants et les personnels, d'infrastructures et de dispositifs dans les domaines suivants :

- les déplacements : développer des axes de transport collectif structurants et des aménagements cyclables de qualité entre les sites d'enseignement, le centre-ville et les gares, adapter l'offre tarifaire "T-Libr"...
- le logement : poursuivre les efforts de réhabilitation du parc ancien, encadrer la production de logements neufs dédiés aux étudiants, suivre les données, accompagner au mieux les étudiants pour rendre accessible l'offre existante...
- l'accès au sport, à la culture et aux espaces partagés : conforter le site Sainté Pass, élargir l'accès aux équipements sportifs, développer les espaces de services collaboratifs en ville...
- l'accueil et l'information auprès des étudiants : renforcer les dispositifs d'accueil des nouveaux étudiants, créer une carte multi-services universelle...



RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET LE TERRITOIRE : ENTREPRISES ET SOCIÉTÉ CIVILE

L'enseignement supérieur et la recherche se sont historiquement construits, à Saint-Etienne, dans une logique quasi-symbiotique avec le territoire, soit en lien avec le développement de secteurs d'activité, (école des mines avec l'exploitation de la houille, école des Beaux-Arts avec les métiers de la rubanerie et de l'armurerie, etc.) soit sous l'effet de l'aménagement du territoire (création de l'Université de Saint-Etienne en 1969 sous l'impulsion des collectivités locales).

Ces liens entre enseignement supérieur et recherche d'une part et sphère économique locale d'autre part, ancrés dans l'histoire locale, ont néanmoins besoin d'être renforcés, pour faire progresser l'innovation et favoriser les transferts technologiques, développer l'entrepreneuriat, diffuser la culture scientifique et industrielle, etc.

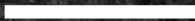
Le Schéma Campus détaille les dispositifs portés par Saint-Etienne Métropole et ses partenaires dans ce domaine et les principes qui les sous-tendent.





Crédit photos : epures sauf mention

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - DOCUMENT APPROUVÉ